

Liberté Égalité Fraternité



Limoges, le 22/11/2023

Délégation départementale de la Haute-Vienne

Pôle Santé Environnement

Affaire suivie par : Karine MADARASSOU

Tél.: 05 55 11.54.67

Courriel: ARS-DD87-SANTE-ENVIRONNEMENT@ars.sante.fr

Ref: DD87-A-23-10-15828

Direction Départementale des Territoires Service eau environnement, forêt Unité seuil sur cours d'eau Le Pastel 22, rue des Pénitents-Blancs CS 43217 87032 LIMOGES Cedex1

Objet: DIG - SMACA- Programme pluriannuel de gestion - Charente Amont.

Vous m'avez transmis pour avis le dossier visé en référence relatif à la demande de déclaration d'intérêt général de l'aménagement, la restauration et l'entretien des milieux aquatiques sur le bassin de la Charente Amont et de ses affluents dans le cadre d'un programme pluriannuel de gestion.

Cette démarche, portée par le Syndicat Mixte d'Aménagement des bassins de la Charente Amont (SMACA), est une opération qui concourt à la préservation et/ou à la reconquête de la qualité des eaux, dont celles destinées à la consommation humaine.

C'est pourquoi j'émets un avis favorable à cette demande.

Cependant, dans le cadre de la gestion des plans d'eau, les travaux envisagés ne devront pas être à l'origine de source de pollution des eaux de baignades situées en aval, notamment celle de la Chassagne sur la commune de Videix, ainsi que des prises d'eau destinées à la production d'eau potable.

